



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Situation internationale

Question au Gouvernement n° 1203

#### Texte de la question

#### SITUATION INTERNATIONALE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Pascal Lecamp.

**M. Pascal Lecamp** . En 1945, l'Europe se reconstruisait et contribuait à l'établissement d'un nouvel ordre mondial, fondé sur le droit international et l'idéal d'une paix tant attendue. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Abîmé par son immobilisme, parfois son impuissance, le système multilatéral s'essouffle – en particulier quand son architecte américain lui porte des coups, assimilables à des déclarations de guerre, qui pourraient lui être fatals. Les États-Unis menacent aujourd'hui directement la souveraineté territoriale de l'Europe et exercent un chantage aux droits de douane. Dans ce contexte, plus question de ratifier l'accord avec les États-Unis négocié par la Commission européenne cet été. En effet, quel crédit y apporter quand le président Trump en change les termes au détour d'un tweet ?

En même temps, le Conseil de la paix que le président Trump veut mettre sur pied, au mépris de l'Otan, s'apparente à un système multilatéral parallèle privatisé, reposant sur la seule puissance financière. Nous ne pouvons légitimer cette farce par notre participation. La présidence à vie des États-Unis ne ferait que coaliser un pôle américano-centré régnant par la force contre le droit.

Cette nouvelle donne bouleverse les choses car, depuis 1945, nous, Européens, n'envisageons pas la paix sans les États-Unis. Notre logiciel est issu de la guerre froide : à l'Est, l'ennemi ; à l'Ouest, l'allié, le protecteur, le rempart, l'hyperpuissance sous l'aile de laquelle nous nous sommes parfois réfugiés avec complaisance.

La France a souvent été lucide. Du général de Gaulle au président Macron en passant par Jacques Chirac, nous avons défendu une moindre dépendance atlantiste. Mais nous n'avons jamais réussi à convaincre pleinement et à emmener nos partenaires européens.

Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, quelle méthode, quels outils la France compte-t-elle activer pour garantir l'unité européenne face aux provocations incessantes du président Trump ? Sa dernière menace tarifaire, hier, cible seulement six pays de l'Union ; comment persuader nos partenaires européens d'actionner, le cas échéant, par solidarité, l'instrument anticoercition ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Sébastien Delogu**. Bon courage pour ce soir... (*Sourires.*)

**M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères** . La France ne se soumet, ni se soumettra jamais, à aucun chantage. Elle conçoit la souveraineté comme indivisible, pour elle-même et pour les autres nations du monde. Elle se souvient avec gratitude du sang versé par les soldats américains sur les plages de

Normandie pour sa libération et entend cultiver sa relation historique avec les États-Unis, deux cent cinquante ans après leur indépendance à laquelle elle avait apporté une contribution décisive. Elle souhaite également œuvrer avec les États-Unis au service de la paix et de la sécurité du monde, comme elle le fait aujourd'hui au Liban ou en Syrie. Mais lorsque les États-Unis formulent une proposition inacceptable, elle assume pleinement de leur dire non.

Non à la remise en question de l'intégrité d'un territoire européen placé sous la protection de l'Otan. Non à la contestation de règles que les peuples européens se sont données librement et démocratiquement pour protéger leur débat public. Non aux sanctions qui ont récemment visé des personnalités européennes, notamment un ancien ministre et vice-président de la Commission européenne français. Oui à la mise en œuvre du plan de paix présenté par le président des États-Unis, que nous soutenons sans réserve, mais non à la création d'une organisation qui, telle qu'elle se présente, viendrait se substituer aux Nations unies. Non à la menace de droits de douane, brandie comme un chantage pour obtenir des concessions injustifiables.

Dans ce contexte, la France soutient la suspension de l'accord commercial avec les États-Unis voulu par le Parlement européen. Si la coercition devait se matérialiser, alors l'Europe en tirerait toutes les conséquences. La Commission s'y prépare et dispose pour cela d'instruments puissants. La France ne cédera devant aucun chantage, aucune coercition, d'où qu'elle vienne et quelle qu'elle soit. Ceux qui en doutent peuvent se plonger dans notre histoire pour s'en convaincre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pascal Lecamp](#)

**Circonscription :** Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Démocrates

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1203

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 21 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 janvier 2026